

Journal de l'environnement



L'avenir des services publics d'assainissement non collectif

15/09/2008 14:04

L'attribution d'un permis de construire devrait bientôt mieux tenir compte de l'avis des services publics chargés du contrôle des dispositifs d'assainissement non collectif. C'est du moins ce qu'espèrent les maires.

Analyser

par Claire Avignon



Réagir à l'article

Imaginé par la loi sur l'eau de 1992, les services publics d'assainissement non collectif (Spanc) ont décidément du mal à s'imposer, et déjà même à voir le jour. Le Parlement a d'ailleurs reporté leur création à 2012 au lieu de 2005. Et lorsqu'ils existent, ils ne parviennent pas à s'intégrer aux procédures administratives. «L'instruction du permis de construire ne prévoit pas la consultation du Spanc, explique Denis Merville, président de la commission de l'environnement de l'Association des maires de France (AMF), et maire UMP de Sainneville (Seine-Maritime). Et si un maire décide quand même de le consulter, il fait alors face à un problème de délai». Résultat: des situations parfois aberrantes. «On peut imaginer le cas d'un Spanc qui s'aperçoit seulement après le début des travaux que le dispositif d'assainissement non collectif d'une maison est mal implanté, et demande sa démolition», illustre Michel Desmars, chef du service de l'eau de la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR). «Cette situation est apparue avec la réforme du permis de construire d'octobre 2007», indique Jessica Lambert, au ministère chargé de l'environnement. Une époque où, déjà, urbanisme et écologie cohabitaient dans le même hyper-ministère de Jean-Louis Borloo. Avec un succès tout relatif, semble-t-il.

Mais les choses devraient évoluer. «Le demandeur d'un permis devra consulter le Spanc pour savoir si le système qu'il prévoit est conforme aux normes: ce point sera précisé dans le cadre des projets de loi Grenelle. L'avis de ce service public sera une nouvelle pièce du permis de construire. Le maire n'aura plus qu'à vérifier sa présence pour accorder le permis», résume Denis Merville. «On réfléchit dans ce sens, mais rien n'est arrêté», tempère Jessica Lambert. Cette solution a la faveur des collectivités, et devrait donc être approuvée par le Parlement. «A notre sens, ce serait une bonne chose car les Spanc interviendraient plus sereinement», analyse Michel Desmars.

Reste une dernière «formalité», très importante pour que les élus locaux respectent enfin la législation: la publication d'arrêtés, notamment sur les prescriptions techniques, le contrôle des services et les agréments de vidangeurs. Le ministère espère une publication en novembre ou décembre, «pour parvenir à un dispositif opérationnel». Et donne rendez-vous aux collectivités locales aux 5e assises nationales de l'ANC, à Lons-le-Saunier (Jura), les 15 et 16 octobre prochains, pour davantage de dialogue.

Un protocole sur les innovations techniques

L'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset) a été chargée par deux de ses ministères de tutelle, l'environnement et la santé, d'élaborer un protocole sur les innovations techniques en matière d'assainissement non collectif. Des organismes dont la liste paraîtra au Journal officiel pourront alors utiliser ce protocole pour vérifier que les innovations dans le domaine répondent aux exigences réglementaires. «Certaines ne sont actuellement acceptées qu'en pré-traitement, et pourraient obtenir le statut de traitement», indique Jessica Lambert, du ministère chargé de l'environnement.

Veille réglementaire

NOUVEAU - Envirodroit-Conformité : Votre veille réglementaire en EHS intégrée dans un votre système de management !

Répondez aux volets veille réglementaire et suivi de la conformité des certifications ISO 14001 et OSHAS 18 001

envirodroit-conformite.net

Les Services du JDLE

Nouveauté Formation ! "Gérer votre Service assainissement"

Les 20 au 21 Novembre 2008, à Paris

JDLE Formation

Communiqués

Inscrivez vous gratuitement au HSE daily !

Découvrez le premier quotidien électronique de langue anglaise à destination des professionnels pour vous informer de toute l'actualité internationale et européenne en Environnement - Santé - Sécurité.

The HSE daily

valider fermer